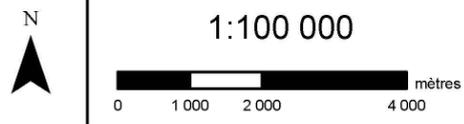


Parc éolien communautaire Viger-Denonville

2.5 Milieu humain

- Limite du parc éolien
- Zone d'étude
- Éléments du milieu humain**
 - Tour de télécommunication
- Affectation ponctuelle (MRNF, SIEF - TERGEN)**
 - Prise d'eau
 - Refuge
 - Site archéologique
- Baux de location (MRNF, 2011)**
 - Fin d'équipement de mesure des vents
- Sentiers récréatifs**
 - Réseau de randonnées
 - Sentier de motoneige
 - Sentier de VTT
 - Piste d'atterrissage
- Affectation surfacique (MRNF, SIEF - TERGEN)**
 - Érablière sur terrain privé
 - Zone de conservation
 - Site de récréation et de plein air
 - Site d'utilité publique
 - Site d'intérêt particulier
 - Zone de potentiel archéologique
 - Périmètre d'urbanisation
 - Zonage agricole (CPTAQ)
 - Affectation récréative (MRC)
 - Zone de conservation du PPMV
 - Zone de protection du PPMV
- Tenures**
 - Privée
 - Publique
 - Terre publique intramunicipale

- Autres éléments**
 - Bâtiment
 - Route nationale pavée
 - Route collectrice pavée
 - Chemin pavé
 - Chemin non pavé
 - Voie ferrée
 - Courbe de niveau
 - Ligne de transport d'énergie
 - Cours d'eau permanent
 - Cours d'eau intermittent
 - Plan d'eau
 - Limite municipale
 - Limite des MRC



N/Réf. : 10100083
 Date : 28 novembre 2011
 Sources : © Gouvernement du Québec, BDTQ et SIEF, MRNF. Tous droits réservés.
 Projection: MTM 7, NAD 1983